La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

18ème année - N° 3148 - Jeudi 03 Mai 2018 - Prix : 200 Fc

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

La Ceni prête pour le scrutin référendaire du 30 juillet



Djaza Ahmed président de la CENI devant la presse

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE PRESSE

Les Comores perdent cinq places

LIRE PAGE 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants entament leurs examens de fin d'année

LIRE PAGE 3

HUMANICOM EN MARCHE !

Venez nombreux au concert animé par les élèves de l'Ecole Abdoulhamid, de l'Ecole française et du Groupe Toirab des Femmes de Moroni **le samedi 05 mai 2018.**

Ambiance assurée à partir de **14H00 au Foyer des Femmes de Moroni.**

Entrée : 1000F.

FERMETURE D'UN ATELIER DE RÉFLEXION SUR LE FINANCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ

68% des dépenses de santé supportées par les ménages

L'atelier sur le diagnostic du système national de financement de la santé aux Comores vient de baisser le rideau. Cet atelier organisé du 26 au 28 avril, par le Ministère de la Santé avait regroupé les membres d'un Comité technique multisectoriel chargé de conduire le processus de mise en place de l'assurance maladie généralisée. L'objectif était d'élaborer une stratégie de financement de la santé répondant au principe régional de l'OMS qui compte doter l'Afrique d'un cadre d'accès aux soins pour les populations.

"*La feuille de route que nous suivons respecte le plan d'action du Gouvernement* », rappelle Moinour Ahmed Said, Secrétaire Générale du Ministère de la santé lors de la fermeture de l'atelier sur le diagnostic du système national de financement de la santé aux Comores qui avait comme l'objectif d'élaborer une stratégie de financement de la santé, répondant au principe régional de l'OMS qui compte doter l'Afrique d'un cadre d'accès aux soins aux populations. Etant une priorité du Gouvernement dans le secteur de la santé, l'AMG a pour origine « de faciliter l'accès de la population à des soins de santé de qualité à tous les niveaux de la pyramide sanitaire », insiste-t-elle. Pour ce faire, l'OMS, l'AFD et la Coopération Française ont déjà manifesté leur engagement à accompagner ce chantier gouvernemental pour le bien de la population comorienne.Plusieurs points ont été relevés après les trois jours de réflexions, notamment en ce qui concerne les dépenses en santé dans notre pays. Il est constaté que contrairement à bien d'autres pays, beaucoup d'argent est mis dans la santé eu égard aux revenus limités des Comores.

Selon les experts, l'Etat financerait actuellement 28% des dépenses pendant que les partenaires techniques et financiers assurent 19%. Toutefois, une part importante, qui serait la moitié des dépenses totales, est payée par les ménages. Une étude qui tentait de prendre en compte l'aide de la diaspora estime ainsi le paiement direct des ménages



Participants à l'atelier sur le financement de la santé

à 68%. Tandis que 2/3 de l'essentiel des dépenses de santé se fait dans le curatif, il est constaté qu'une part importante du poids financier supporté par les ménages se trouve dans les dépenses en médicament (30% à 40%).

Les experts nationaux et internationaux ayant participé à l'atelier du 26 au 28 avril se sont fixé un autre rendez-vous, jeudi prochain, pour tirer les dernières conclusions qui constitueront le document final sur le système national de financement de la santé.

Ibnou M. Abdou

RÉCONCILIATION DANS LE BAMABO YA DJUU

Les femmes aux avant-postes

La paix dans la région de Bambao ya Djuu au centre d'un rassemblement organisé en fin de week-end à Mkazi. Une initiative des femmes des trois localités formant cette région à quelques km à l'Est de la capitale. Une occasion pour la première dame du pays de se laisser aller à une campagne électorale avant l'heure.

Elles étaient nombreuses à prendre part ce dimanche à un rassemblement qui s'est déroulé dans la localité de Mkazi. Des femmes de la région rejointes par d'autres, pour sceller la réconciliation entre les trois localités qui forment la région. « C'est une journée mémorable pour nous, au moment où nous célébrons la paix retrouvée dans la région de Bambao ya Djuu », a clamé maman Idaroussi de M'vuni ya Bambao pour qui, le président de la République et son ministre de l'intérieur ont contribué beaucoup. « Dieu nous interdit les divisions, car la paix est primordiale pour tout développement. Nous nous inspirons de nos ancêtres qui avaient réussi à faire de cette région un havre de paix et de tranquillité », a-t-elle soutenu.

Même réaction pour maman Adrami de Mkazi qui estime cette mobilisation témoigne l'implication de la femme pour la préservation de la paix. « Le chef de l'État a montré son ambit*ion de faire des Comores, un pays émergent. Soyez rassurés que la région de Bambao ya Djuu sera à l'avant-garde de cette vision*», a-t-elle déclaré.

Invitée à prendre la parole, la député Hadjira Oumouri ne s'en prive pas pour faire la promotion de la politique du genre dans le pays. L'élue de la région de Mbadjini Itsahidi en a profité pour sensibiliser les femmes et les exhorter à s'impliquer davantage dans la politique. « La femme, c'est la somme de tous les ministères. Elle est le ministère de l'intérieur car elle veille à la sûreté et la sécurité dans nos foyers, elle le ministère de l'éducation car elle veille à l'éducation des enfants. Elle est le ministère des finances car c'est elle qui assure la gestion du foyer. Il n'y a donc aucune raison qu'on ne s'implique pas dans la politique », a-t-elle déclaré dans un langage imagé dont elle a le secret.

Elle sera rejointe par la 1ère dame qui montre l'importance que le président de la République, dit-elle, accorde à la place de la femme. « Je saisis cette occasion pour remercier la région de Bambao qui a témoigné l'amour d'une mère à son fils », a-t-elle déclaré. Et elle de profiter de la tribune pour faire un peu de la politique à quelques semaines de l'ouverture de la campagne pour le referendum. Sans surprise, elle appelle les femmes à se mobiliser en faveur de la reforme constitutionnelle pour permettre au chef de l'État de dérouler son projet politique. « Si le président Azali a prôné l'émergence à l'horizon 2030, ce n'est plus une rêve. C'est la réalité. Car nous pouvons. Et la femme ne doit pas se mettre en retrait », a-t-elle lancé.

Même appel, pour Sitti Farouata Mhoudine commissaire au Genre pour qui la femme doit investir les partis politiques. Elle appelle à la même mobilisation de la femme comme dans la période des assises nationales.

A noter que d'aucuns ont vu en cette mobilisation une rentrée politique savamment préparée pour l'actuel argentier du pays dans une localité quelque peu hostile. Said Ali Said Chayhane qui recevra les éloges de l'assistance mais surtout de la 1ère dame qui assure avec force que si M. Chayhane occupe un portefeuille aussi important, c'est qu'il a, dit-elle, la confiance du président de la République ».

Maoulida Mbaé

Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob _____

Périodicité :

3 mois /__/ Montant : _____
6 mois /__/ Montant : _____
12 mois /__/ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces /__/
Chèque /__/ n° _____
Virement bancaire /__/ réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

La Ceni prête pour le scrutin référendaire du 30 juillet

La Ceni prête à remplir sa part de responsabilité dans l'organisation du referendum constitutionnel du 30 juillet prochain. C'est ce qu'elle a annoncé dans un communiqué publié à l'issue d'un point de presse tenu hier mercredi dans son siège.

La commission électorale nationale indépendante (Ceni) emboîte le pas au gouvernement et dit prendre acte du décret portant convocation du corps électoral pour le referendum constitutionnel du 30 juillet prochain. « La Ceni, dans son rôle permanent d'organisatrice des élection, aguerrit par la riche expérience acquise de l'organisation de cinq élections, pendant quatre années d'exercice, au cours desquelles, évaluations, adaptations, préparations, planifications et actions ont ponctué ce parcours, exprime son apprêtement à remplir sa part de responsabilité dans l'équité et la transparence, conformément à la loi électorale No14-004 /AU du 12 avril 2014 », a déclaré Dr Ahmed Djaza président de la Ceni, faisant lecture du communiqué de presse publié à la fin d'un point de presse.

Gardant la même architecture administrative, la Ceni annonce l'investiture prochaine des commissions électorales insulaires indépendantes (Ceii) et les commissions électorales communales indépendantes (Ceci).

Et elle lance un appel « aux autorités de désignation de ces différents démembrements d'observer les délais impartis et de privilégier l'expérience, la compétence et la moralité dans le choix des membres de ces instances ».

Autre annonce, c'est le fichier électoral qui reste le même avec 301 006 électeurs, reparti dans 723 bureaux de vote dont 408 à Ngazidja, 267 à Anjouan et 48 à Mwali.

« Aucune modification n'est admise au fichier de 2016, étant donné que la révision annuelle de 2017 du fichier n'est pas réalisée », a-t-on notifié.

La Ceni qui rappelle les quatre institutions chargées de l'organisation, la gestion, le contrôle et la validation du prochain scrutin référendaire – le ministère en charge des élections – la Ceni – le Cnpa – la cour suprême.

Un autre appel est lancé à l'endroit des partis politiques à observer les clauses du chapitre III de la loi électorale, qui régissent la campagne référendaire et adresser à la Ceni dans les dix jours dès la convocation du corps électoral, une demande de participation à la campagne référendaire.

« La Ceni appelle enfin le peuple comorien à mieux s'informer et à mieux s'imprégner des éléments essentiels qui lui permettront de s'exprimer librement à l'issue de cette prochaine élection référendaire ».

Maoulida Mbaé

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE PRESSE

Les Comores perdent cinq places

Comme chaque année, le 3 mai est célébrée dans le monde comme la journée de la liberté de la presse. Une occasion pour les professionnels des médias de toucher du doigt les problèmes que travers la presse. Au moment où est publié le nouveau classement mondial de la liberté de presse, qui évalue chaque année la situation du journalisme dans 180 pays, les Comores se retrouvent reléguées au 49eme rang mondial, tout en conservant sa place de leader de l'océan indien.

Les journalistes comoriens se donnent rendez-vous ce jeudi matin, 3 mai, dans la ville de Ntsoudjini, choisie pour la traditionnelle marche pacifique des professionnels des médias. Cela rentre dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la liberté de presse. Une occasion pour parler des droits et devoirs des journalistes.

Cette année, les journalistes vont s'interroger surement sur les raisons qui ont fait perdre aux Comores cinq places dans le classement mondial de la liberté de la presse en 2018. Reporters sans frontières (Rsf) place l'Union des Comores au 49eme rang mondiale, contrairement à l'année précédente où le pays occupait la 44eme place. Toutefois, le pays conserve sa première place dans la région Océan indien, devant Madagascar, Maurice et les Seychelles.

Cela se justifie par, « malgré une liberté de la presse garantie par la Constitution de 2001, l'autocensure est une pratique courante chez nous en raison de lourdes peines punissant la diffamation », nous dit Ahmed Ali Amir, directeur général d'Alwatwan, journal de l'Etat qui rapporte un résumé du rapport de Reporters sans frontières qui cite entre autres : « le manque cruel de ressources et de formation » mais aussi « les coûts élevés de la connexion et la fréquence des coupures internet». En Afrique, le score s'est légèrement amélioré par rapport à 2017.

Invité sur les ondes de l'Ortc dans l'émission « La matinale de l'Ortc », Ahmed Ali Amir explique que la perte de ces cinq points s'explique par rapport aux conditions de travail des journalistes comoriens. Il cite à titre d'exemple les salaires misérables en vigueur dans le pays. Ainsi, le directeur général d'Alwatwan souhaite que les journalistes prennent eux-mêmes leur responsabilité. « Si nous prenons les choses au sérieux, nous pourrons aller de l'avant », croit-il.



Marche de la journée de la presse (Photo d'archive)

Dans cette nouvelle édition, la Norvège reste en tête du classement pour la seconde année consécutive, suivie par la Suède (2e) comme l'an dernier pendant la Corée du Nord (180e) conserve la dernière place de 2017 et 2018.

Ibnou M. Abdou

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants entament leurs examens de fin d'année

L'année universitaire touche à sa fin. Les examens du dernier semestre ont commencé hier, mardi. La Faculté de droit et sciences économiques a devancé toutes les autres. Deux niveaux sont mis à l'épreuve, il s'agit de la première et de la troisième année des différents départements (Droit, Sciences économiques et Administrations économiques et sociales).

A la vue, c'est le confort pour les étudiants. Chacun est à sa place, dans un silence quasi-absolu. Trois personnes assurent la surveillance, un professeur et deux agents intégrés. Jusqu'à la mi-journée, tout se déroule dans l'ordre et Ahmed Bacar Kassim, doyen de ladite faculté montre sa satisfaction en ce premier jour d'examens. « Tout se déroule dans les meilleures conditions possibles. Par la grâce de Dieu la majorité des étudiants était là à l'heure en dépit des problèmes de transport », s'est-il réjouit. « Le stress et la panique c'est au premier semestre qu'on le ressent chez les étudiants de première année, après ils s'adaptent au second », a-t-il rajouté.

Les étudiants de première année affichent satisfaction et béatitude après ce premier jour d'examens. Pour l'un d'eux c'est « le semestre le plus facile du cursus ». Les candidats ne jugent pas la surveillance qui serait « satisfaisante et impartiale » car jusqu'à cette mi-journée aucune expulsion n'a eu lieu, contrairement au premier semestre. Pour ce qui est des conditions de transport, les universitaires s'indignent et disent « en souffrir surtout pendant la période d'examens ».

Pour rappel, la faculté en question enregistre en tout 4100 étudiants sur les trois niveaux dont 2700 pour la première et troisième années et 1400 pour le deuxième année des différents départements. Pour le doyen, c'est un chiffre trop exagéré qui est « difficile à gérer ». Au premier semestre, les résultats étaient moyens car 55% des étudiants sur la totalité de la faculté ont validé.

« Nous attendons beaucoup d'efforts pour ce semestre. Cela peut se comprendre car la majorité des étudiants qui a échoué au premier semestre est de la première année », fait observer le doyen. « Il n'est pas facile de s'adapter au système surtout pour les novices », s'indigne M. Kassim. Les étudiant, eux, disent avoir tiré les leçons du début de l'année et avouent s'être bien préparés pour les examens de fin d'année.

A.O Yazid

l'abonnement
à La GAZETTE tellement plus simple
Contact 322 76 45 ou 334 33 79

PROJET D'ADDUCTION D'EAU DANS LA RÉGION DE MBADJINI

L'eau coule enfin dans la région de Nguwengwé

Avec 28 millions de nos francs sur un coût total de 280 millions, la 1ere phase du projet du réseau d'adduction d'eau potable dans la région de Mbadjini (Nguwengwé) est achevée. Le comité de pilotage de ce projet composé de 19 villages, sollicite l'aide du gouvernement et des partenaires extérieurs, pour parachever les travaux, démarrés depuis une quinzaine d'années.


Représentants du comité de pilotage du projet adduction d'eau de Mbadjini Ngwegwe

Le projet de « réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable de Ngwengwé », est un projet du gouvernement soutenu par le Système de Nations Unies depuis 2001, sous le régime d'Azali 1. Sa source se situe dans un puits connu sous le nom d'ONU 39 qui se trouve à Mbadjini. Avec trois réservoirs d'un volume de 400m3 chacun, ce projet a besoin de 280 millions de francs comoriens pour servir toute la population de la région. Pour être réaliste, ce projet est scindé en quatre phases dont le budget estimatif s'élève à 28 millions pour la 1ère phase, 43 millions (2eme phase), 85 millions (3ème phase) et 116 million pour la dernière phase. Les 4 commissions précédentes ont échoué mais « par la grâce de Dieu, l'arrivée d'Azali au pouvoir, et par le concours de la Fédération des associations de Ngwengwé de France (FAN), le projet est relancé », explique Youssouf Soidik, président du comité de pilotage des 19 villages initiateurs de ce projet qui « était saboté sciemment par des ressortissants de cette région »

Au cours d'une conférence de presse tenu à Moroni ce week-end, ce comité mis en place depuis novembre 2016, se félicite de l'avancement des travaux. « Actuellement la 1ere phase de 28 millions est totalement finie. Tous les villages de la région ont participé, financièrement et physiquement. Cela pour répondre à ceux qui ont voulu saboter le projet », précise le président pour qui, les 28 millions sont repartis entre la notabilité (10 millions), les femmes (6 millions) et la diaspora en France

Makorani et Itsoundzou peuvent témoigner que l'eau coule déjà sous le robinet. Ils peuvent boire sans crainte. « C'est pour monter aux partenaires multi et bilatéraux que l'eau est désormais accessible au public sans aucun problème », précise le président devant les journalistes. Et d'ajouter que l'étape suivante consiste à faire monter l'eau du chanteau d'eau de Makorani vers celui de Ntsinimoichongo et ainsi que celui de Mkanzilé. Ce réseau d'adduction d'eau va desservir 4 villages. Il faudra créer un autre comité pour la gestion et la commercialisation de l'eau, afin que ce projet destiné actuellement à 19 villages soit viable et rentable y compris pour les autres régions voisines. Ma-mawé est également sollicitée pour s'y associer.

Ibnou M. Abdou

LA CONFÉRENCE DE BONN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris

La Conférence de Bonn sur les changements climatiques s'est ouverte le 30 avril et devra se poursuivre jusqu'au 10 mai 2018. Trois organes se réuniront au cours de cette conférence la 48ème session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, ainsi que la cinquième partie de la première session du Groupe de travail spécial de l'Accord de Paris.

Les ordres du jour des trois organes couvrent toute une gamme de questions importantes, mais la réunion est essentiellement axée sur le Programme de travail de l'Accord de Paris (PTAP) ainsi qu'un ensemble de décisions requises pour accélérer la mise en œuvre l'Accord de Paris. Ces travaux doivent être achevés à la Conférence de Katowice (Pologne) sur les changements climatiques qui se tiendra en décembre 2018. Il est impératif de réaliser des avancées techniques considérables à Bonn pour pouvoir tenir cette échéance.

Certaines des questions majeures qui vont se négocier à Bonn ont trait à la nature cyclique et itérative de l'Accord de Paris, dont il est prévu que les parties mettront à jour leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) tous les cinq ans, rapporteront périodiquement leurs avancées dans le cadre de transparence et de responsabilité, et se réuniront tous les cinq ans pour un bilan mondial afin d'évaluer les progrès accomplis collectivement au regard des objectifs de l'Accord de Paris.

Pour mémoire, l'accord de Paris sur le climat de 2015 vise à contenir le réchauffement mondial sous les 2°C, voire 1,5°C, par rapport à l'ère préindustrielle. Mais les engagements de réduction d'émissions de gaz à effet de serre pris jusqu'à présent par les Etats signataires conduiraient à un monde à +3°C.

Autre question importante qui va faire l'objet de discussions à Bonn a trait au Dialogue de Talanoa, censé être une discussion mondiale sur les efforts de lutte contre les changements climatiques déployés tant par les Parties à l'Accord que par des parties prenantes non-Parties.

Le Dialogue est centré sur trois questions relatives aux efforts des pays pour lutter contre les changements climatiques: où en sommes-nous ? Où voulons-nous aller ? Comment y parvenir ? La phase préparatoire de ce dialogue a démarré en janvier 2018 et doit s'achever avec la 24ème conférence climat de l'ONU en Pologne en décembre.

D'ici cette date, les signataires doivent finaliser les règles d'application de l'accord de Paris pour une entrée en vigueur en 2020. Ils sont également encouragés à réviser à la hausse les engagements nationaux de réduction des émissions. Rappelons qu'il a commencé par l'adoption de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), adoptée 1992, constitue la réponse politique internationale aux changements climatiques.

Elle établit un cadre juridique et des principes de base pour la coopération internationale en matière de changements climatiques, avec pour but de stabiliser les concentrations atmosphériques de GES afin d'éviter « des interférences anthropiques dangereuses avec le système climatique ». La Convention, qui est entrée en vigueur le 21 mars 1994, compte 197 Parties dont l'Union des Comores.

Mmagaza



Reunion du groupe sur l'Accord de Paris

Numéros utiles

Police
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :
Le Select 773 00 31

Port maritime
Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux
Moroni:: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

FOOTBALL INTERNATIONAL : COUPE ARABE

Ngazi club représentera les Comores à Djibouti

L'Uafa redynamise la «Coupe Arabe». Ngazi club, vainqueur national de la Coupe des Comores, sera l'ambassadeur de l'Archipel pour l'édition 2018, prévue à Djibouti. Cette clarification doit dissiper toute suspicion et réinstaurer la crédibilité du secrétariat général de la Fédération de Football des Comores (Ffc). Les Comoriens affronteront, en tours préliminaires, les locaux et la Somalie. Le vainqueur sera qualifié à la phase nationale. Le statut particulier dont bénéficie la Palestine la dispense de ces duels préalables.



Fayssoil Moussa l'avocat des _pays petits_

La Coupe Arabe, organisée par l'Union des Associations du Football Arabe (Uafa), renaît de ses cendres. Les tours préliminaires de l'édition 2018 se déroulent à Djibouti (ci-dessous le calendrier). Qualifiés de «petits» pour leur situation économique et leur aptitude sportive, Comores, Djibouti et Somalie doivent se confronter en tours préliminaires pour déterminer le meilleur, qui prendra part à la phase nationale. Ngazi club de Mirontsi (Ndzouani), représentera les Comores à Djibouti.

Cet éclaircissement est destiné à écarter toute accusation gratuite contre la Ffc. Par dérogation, la Palestine est qualifiée directement à la phase nationale. « La particularité de cette compétition, les équipes bénéficient d'un soutien de 20,000 dollars pour la préparation. Et tout est pris en charge par l'Uafa : titres de voyage et frais de séjour », clarifie Fayssoil Moussa, coordonnateur du point focal.

Montant pour le prétendant qualifié

Mais considérant la difficulté des plans de vol, le coût des billets et autres charges additionnelles, les Comores ont plaidé pour un réajustement pécuniaire de l'aide. « Notre requête a retenu l'attention des organisateurs. Désormais, l'enveloppe est fixée à 25.000 dollars pour une délégation de 23 personnes, au lieu de 26. Le vainqueur des tours préliminaires bénéficiera d'un soutien du double pour la préparation à la phase nationale », explique l'avocat des « trois pays petits », Fayssoil Moussa. Pour information, cette somme sera versée directement dans le compte du prétendant qualifié.

Bm Gondet

.

Calendrier, Mai 2018 à Djibouti

A/ Samedi 5 : As As de Djibouti # Banader de Somalie

B/ Lundi 7 : Banader # Ngazi des Comores

C/ Mercredi 9 : Ngazi # As As

Observation. Ces adversaires s'affrontent en mini championnat. Le pays qui comptabilisera le maximum de points, sera déclaré vainqueur et empochera les tickets et les 50.000f pour la phase finale. Ngazi club quitte l'Archipel le vendredi 4 mai 2018.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

APPEL A CANDIDATURE

Le Bureau local de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Moroni
Lance un appel à candidature pour les poste suivants*

ONU Comores
unis dans l'action

Contexte :

En tant qu'agence des Nations Unies leader dans le domaine de la migration, l'OIM agit avec ses partenaires en vue de contribuer à relever concrètement les défis croissants que pose la gestion des flux migratoires, favoriser la compréhension des questions de migrations, promouvoir le développement économique et social à travers les migrations, et oeuvrer au respect e la dignité humaine et au bien-être des migrants. Dans le cadre de ses activités pays, et en vue de la bonne mise en oeuvre des activités d'assistance aux migrants comoriens bénéficiaires du programme d'appui au retour volontaire et à la réintégration (Assisted Voluntary Return and Repatriation – AVRR) de l'OIM, l'OIM procède aux recrutements pour les postes suivants pour son Bureau local de l'OIM à Moroni.

Un(e) Assistant(e) en Réintégration (Poste 2018/009/MG10)

Résumé des responsabilités : recevoir, orienter et conseiller les retournés de manière individuelle sur les aspects administratifs et financiers du programme de réintégration auquel ils sont éligibles ; appuyer à travers un suivi individuel les retournés comoriens dans le développement de leurs plans de réintégration ; faciliter le suivi auprès des bénéficiaires afin de suivre l'évolution de la réintégration ; contribuer à établir, et maintenir des relations de travail suivies et dynamiques avec la contrepartie nationale, et les autres partenaires nationaux concernés (…).

Assistant(e) aux opérations (Poste 2018/014/MG10)

Résumé des responsabilités : fournir un soutien opérationnel général en vue de la bonne mise en oeuvre du projet ; appuyer à la l'orientation des bénéficiaires et aux partages d'information en vue du développement des plans de réintégration ; soutenir les activités de liaison et de suivi avec les prestataires de services afin de s'assurer que les prestations planifiées sont organisées pendant la durée du projet ; soutenir les activités d'achats, de réception de matériels et/ou biens achetés, et la remise aux bénéficiaires, et contribuer à assurer un contrôle qualité général des achats et services (…).

Assistant(e) administratif et financier (Poste 2018/015/MG10)

Résumé des responsabilités : fournir un soutien administratif général pour la bonne mise en oeuvre administrative et financière du projet, notamment en terme d'achats, de paiements, de sollicitation et réservations de prestations et services ; s'assurer que tous les documents supportant les demandes de dépenses sont conformes aux prescriptions du/des bailleurs et des règles internes à l'OIM ; assurer un traitement et un aiguillage des correspondances entrantes, et préparer les correspondances administratives et officielles sortantes selon les instructions reçues ; assurer la gestion et le contrôle de la petite caisse (…).

Comment postuler :

Les Termes de Références (TdR) détaillés des différents postes en version électronique peuvent être obtenu sur demande à l'adresse suivante : IOMMadagascar@iom.int. Veuillez mentionner la/les référence(s) du/des poste(s) concerné(s).

Les candidatures comprenant un CV détaillé, une lettre de motivation, ainsi que les contacts et détails de deux références professionnelles doivent être envoyé à l'adresse e-mail suivante : IOMMadagascar@iom.int avant le **15 mai 2018** avec dans l'objet de l'email la/les référence(s) du/des poste(s) auquel/auxquels vous postulez.

***Ces postes soumis à confirmation de financement du projet**

MÉMORANDUM DU COLLECTIF DE LA 3EME VOIE

sur les négociations entre la France et les Comores

Le Collectif de la 3eme voie (C3V) a attiré l'attention des décideurs et de l'ensemble des acteurs comoriens sur les lacunes des Assises Nationales sur les thématiques de portée nationale comme la question de Mayotte. **L'actualité des deux derniers mois a conforté la position du devoir d'approfondir l'analyse des causes structurelles qui freinent le développement du pays et de proposer des solutions pérennes** permettant detourner définitivement le dos au cercle vicieux de la pauvreté et de la mauvaise gouvernance. Son initiative d'organiser la Table ronde du 23 mars, s'est inscrit dans cette dynamique visant à libérer la parole et à fédérer les citoyens dans la recherche d'une solution à ce conflit territorial qui oppose les Comores et la Francedepuis 43 ans. Les échanges au cours de cette table ronde ont révélé la complexité de la question de Mayotte qui recouvre à la fois des dimensions historique, politique, juridique, économique et sociale et son impact sur la société tant sur le plan politique, économique, sécuritaire qu'identitaire. Chacune de ces dimensions appelle des réponses spécifiques qui peuvent parfois se trouver en contradiction. Cette dernière crise appelle plus que jamais à définir une réponse définitive au règlement de ce conflit territorial, urgence qui ne doit pas néanmoins occulter le caractère progressif de toute solution qui sera retenue.

LeCollectif de la 3ème voie invite par conséquent à engager résolument **un processus de réconciliation nationale** qui sera le prémisse d'une réunification à terme des 4 îles comoriennes. Il encourage la **mise en place d'un dialogue politique** entre les Comores et la France sous la tutelle des organisations internationales et régionales traditionnellement impliquées dans le règlement de cette question. Il appelle à définir **des actions concrètes dans le court, moyen et long terme** :

* prise en charge des victimes d'expulsion,
* suppression du visa Balladur, ainsi que toute mesure contraignant la circulation des comoriens à l'intérieur de leur pays,
* formalisation du contentieux juridique,
* mise en place d'une commission de règlement de la question de Mayotte,
* élaboration d'un modèle de gestion transitoire assorti d'un calendrier effectif menant à la réunification complète,
* développement de passerelles favorisant les échanges culturels, économiques et commerciaux,
* mise en place de mécanismes d'entraide sociale,
* réflexion sur un nouveau cadre institutionnel garantissant l'unité et le développement équilibré de l'archipel,
* développement d'une stratégie de développement visant à favoriser le progrès et l'intégration régionale tout en réduisant les écarts entre les 4 îles,
* indemnisation par la France du préjudice subi du fait de l'annexion d'une partie du territoire à travers un fonds pour le développement des Comores,
* plaidoyer pour une communication visant à rétablir la vérité historique sur l'évolution des Comores et de sa population.

Le collectif de la 3eme voie appuie et encouragetoute action politique du Gouvernement et des forces politiques ainsi que de la société civile allant dans le sens de la défensede l'unité nationale et l'intégrité territoriale. Le Collectif invite par conséquent le Gouvernement à prêter une oreille attentive aux revendications de la population **pourun développement effectif et équitable ainsi qu'une meilleure gouvernance**. Ces derniers mois ont été le théâtre de nombreuses atteintes aux droits des personnes et de dysfonctionnements ou de mise en veilleuse d'institutions clés pour la bonne gouvernance telles que la Cour Constitutionnelle, l'Assemblée Nationale, etc. Ces manquements ne sont pas de nature à créer un environnement propice à la cohésion sociale et au retour de nos frères et sœurs mahorais dans le giron familial. **Le positionnement ferme observé par le Gouvernement sur la question de Mayotte doit aller de pair avec le bon fonctionnement des institutions** dans le respect des principes d'un Etat de droit et la mise en œuvre d'une stratégie offensive de lutte contre la pauvreté.

Soucieux des maux qui rongent le fonctionnement du pays ainsi que toute la société comorienne et convaincus du bien-fondé de cette démarche,le Collectif appelle à renouveler le débat sur toutes les questions suivantes :

1. Du problème de la souveraineté nationale des Comores et de l'intégrité territoriale

Concernant l'occupation de l'Ile comorienne de Mayotte, le gouvernement a pris des positions audacieuses qui méritent le soutien de tous. La position comorienne doit faire l'objet d'une stratégie nationale discutée au Parlement. **Cette stratégie pour faire consensus pose comme préalable l'intégrité territoriale et le respect des frontières telles que reconnues par les Nations Unies et l'Union Africaine.**

La bataille du langage et des imaginaires nécessite un travail sur les mots, Mayotte est un territoire occupé (Résolution 49/18 sur le référendum d'autodétermination du peuple Comorien), les problèmes de souveraineté des Comores n'ont aucun lien avec les difficultés économiques. La souveraineté et l'intégrité ne peuvent être conditionnées au développement économique.

Le gouvernement comorien doit s'engager à inscrire la question de l'intégrité territoriale au Comité des Nations Unies sur la décolonisation. Il doit exiger qu'une résolution soit prise pour condamner l'occupation illégale de ce territoire. Par ailleurs, le gouvernement doit saisir de toute urgence le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies afin d'obtenir une condamnation des déportations des comoriens présents à Mayotte.

La question de l'urgence humanitaire pour secourir les autres comoriens chassés à Mayotte appelle des réponses concrètes. **Tout dialogue avec la France doit débuter par un moratoire des expulsions et des chasses à l'homme.**

Le rapprochement de l'île Comorienne de Mayotte avec ses sœurs ne doit pas faire l'objet d'un projet d''ensemble archipélagique sur lequel la population comorienne n'a jamais été consulté. Seule le retour de Mayotte dans l'ensemble Comorien reste l'horizon possible avec bien évidemment des étapes passant d'une gestion conjointe jusqu'à la prise en charge intégrale de l'île par l'Etat comorien.Les principes d'unité et d'intégrité territoriale sont non négociables et le Collectif souhaite attirer l'attention sur le dangereux précédent que pourrait constituer la moindre entorse à ces principes.

2.De l'urgence d'impliquer la diaspora dans cette lutte

Historiquement la diaspora comorienne a été seulement considérée comme pourvoyeur de fonds. La crise de Mayotte a démontré l'urgence d'impliquer la diaspora dans la recherche d'une solution politique et économique aux maux du pays. Une nouvelle génération de Comoriens nés ailleurs mais désireux de s'impliquer dans la marche du pays souhaite s'impliquer ici et là-bas en faveur des comoriens. Pour le moment ni le Commissaire à la diaspora, ni le Haut Conseil de la Diaspora ne remplissent leurs missions. Le Collectif appelle à un rôle plus actif et mieux structuré de la diaspora aux Comores.

3. Du maintien de la sécurité sur l'ensemble des 4 îles

Aucune communauté de notre pays n'estépargnée par les violences inter et intracommunautaires qui menacent la paix et la stabilité sans qu'il n'y ait une réelle prise en charge. Les propos xénophobes entendus lors des événements à Mayotte, les poussées séparatistes sur chacune des îles dues au sentiment d'abandon, les tendances à se rendre justice, la question foncière non résolue, les conflits villageois, le désoeuvrement de la jeunesse qui la rend vulnérable aux influences religieuses extrémistes et aux comportements inciviques, la porosité des frontières font craindre des répercussions dramatiques sur le niveau de sécurité sur l'intégralité du territoire. Le Collectif encourage à examiner cette question en profondeur et à mettre en place les garde-fous nécessaires pour empêcher toute dérive.

4. De la crise économique et de l'urgence de repenser le développement

Le niveau de développement socio-économique du pays est à la source des frustrations des citoyens, frustrations qui génèrent diverses stratégie de survie (réticence des mahorais à s'affranchir de la France, velléités séparatistes, adoption d'une présidence tournante et d'un cadre institutionnel d'exception, émigration massive, une diaspora qui se saigne pour pallier aux insuffisances de l'Etat tout en négligeant sa propre progéniture générant ainsi la délinquance et l'insécurité). Il existe un document national pour sortir le pays de la pauvreté mais qui souffre du manque d'appropriation et de mise en œuvre effective. **Le gouvernement doit mettre en œuvre d'urgence une stratégie nationale de création d'emplois et de réduction de la pauvreté avec le soutien de ses partenaires**. Le besoin de réflexion prospective est présent, des potentialités inexploitées sont réelles, des partenaires financiers sont mobilisables afin de pouvoir transformer les Comores dans un horizon temporel raisonnableet redonner ainsi espoir à la population.

La récente crise de Mayotte a le mérite de nous interroger sur les différentes dimensions du problème et de ses répercussions sur l'instabilité permanente du pays et la difficulté à développer et mettre en œuvre un développement durable. Elle nous exhorte à tenir compte du temps écoulé depuis la survenance de cette question. La réponse est par conséquent multidimensionnelle et graduelle.Elle nécessite une vision partagée par tous et une stratégie de mise en œuvre effective. Le Collectif lance un appel à toutes les bonnes volontés sur les 4 îles de s'unir pour mettre un trait définitif à cette question et placer le pays dans son intégrité territoriale sur le chemin de la paix et du développement.